

## Au Canada, le moral des PME prend un peu de mieux en novembre; à court terme, l'horizon reste assombri

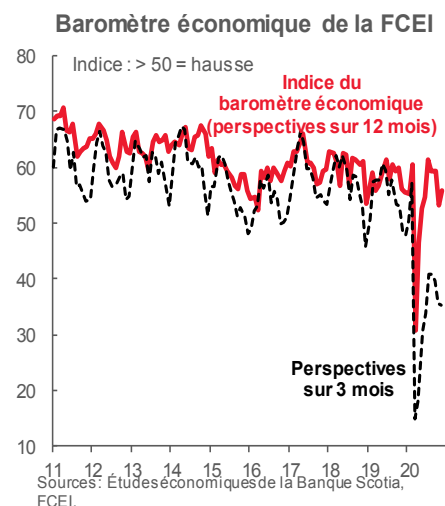
- En novembre 2020, le moral des petites et moyennes entreprises (PME) a gagné 2,4 points pour s'inscrire à 55,7; les perspectives sur trois mois restent toutefois déprimées, à 35,2.
- Le secteur de l'hôtellerie est le plus durement touché par le relèvement des restrictions adoptées pour enrayer la récente multiplication des nouveaux cas de COVID-19.
- Les indicateurs économiques généraux n'ont essentiellement pas bougé en novembre, à l'exception des plans de recrutement à temps plein, qui ont légèrement baissé.

### LES PME EN MODE DE SURVIE JUSQU'À CE QUE LA DEUXIÈME VAGUE S'APAISE

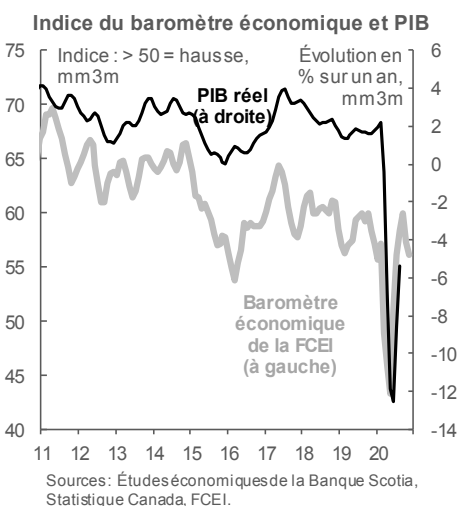
En novembre, l'indice mensuel du Baromètre des affaires de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) a monté de 2,4 points pour s'établir à 55,7 (graphique 1). Bien que ce baromètre de synthèse, dont l'horizon est de 12 mois, se soit légèrement amélioré, les perspectives sur trois mois sont restées déprimées (graphique 2), ce qui est logique, puisque les bonnes nouvelles dans la mise au point du vaccin laissent entendre que la pandémie pourrait tirer à sa fin; dans le même temps, les nouvelles mesures de confinement adoptées pour contrer la récente recrudescence des cas avivent l'incertitude à court terme pour les PME. Bien que le baromètre ait légèrement monté en novembre, il reste généralement anémique au T4, ce qui nous permet de croire à une modération de l'activité économique dans le dernier trimestre de 2020 (graphique 3).

Le moral de l'entreprise est contrasté dans l'ensemble des provinces : il a perdu 5,7 points en Nouvelle-Écosse; la Colombie-Britannique, l'Ontario et la Saskatchewan mènent le bal, alors que Terre-Neuve-et-Labrador, le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard sont les seules provinces en deçà de la barre des 50 points (graphique 4). Les provinces de l'Atlantique sont toutes devenues plus pessimistes dans les deux derniers mois, alors qu'en Ontario et au Québec, le moral a pris un peu de mieux en novembre, malgré des restrictions plus rigoureuses. La Colombie-Britannique est la seule province dont le moral s'est légèrement amélioré chaque mois depuis mars, lorsque la plus grande partie du pays a commencé à se confiner.

Graphique 2



Graphique 3

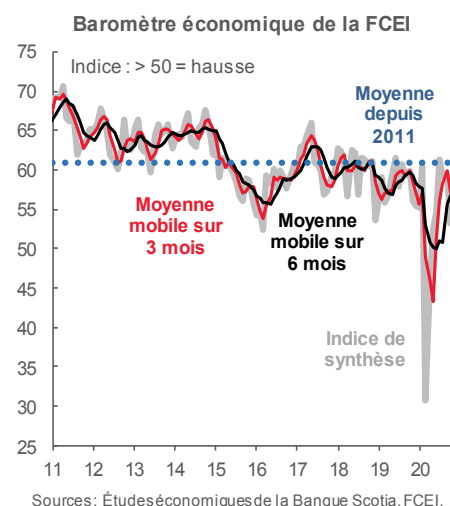


### RENSEIGNEMENTS

**René Lalonde, premier directeur, Modélisation et analyses**  
416.862.3174  
Études économiques de la Banque Scotia  
[rene.lalonde@scotiabank.com](mailto:rene.lalonde@scotiabank.com)

**Raffi Ghazarian, analyste économique principal**  
416.866.4211  
Études économiques de la Banque Scotia  
[raffi.ghazarian@scotiabank.com](mailto:raffi.ghazarian@scotiabank.com)

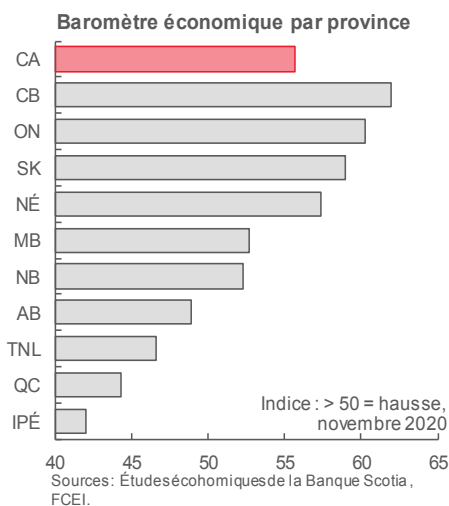
Graphique 1



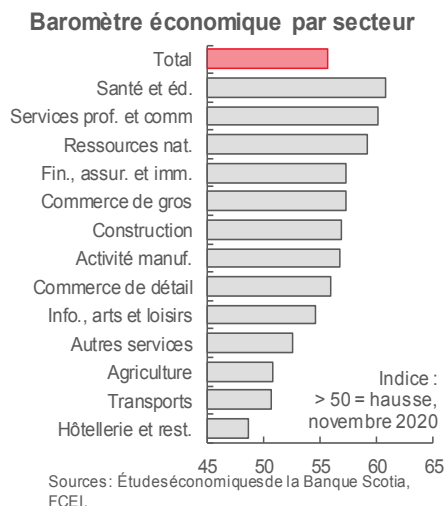
De même, le moral a été nuancé dans l'ensemble des secteurs d'activité : l'hôtellerie et la restauration ont été le plus fortement malmenées; ils ont chuté à moins de 50 pour la première fois depuis mars (graphique 5). Le moral, qui s'est amélioré dans 6 des 13 secteurs d'activité, s'est détérioré dans les sept autres secteurs. Les ressources naturelles ont continué de remonter la pente : il s'agit du seul secteur à inscrire une amélioration chaque mois depuis mars, alors que l'agriculture et les transports évoluent dans le sens contraire depuis quelques mois et risquent de tomber en territoire pessimiste avec l'hôtellerie et la restauration.

En novembre, les indicateurs économiques généraux ont relativement peu bougé. Les répondants qui considèrent que la conjoncture économique générale est satisfaisante sont restés cantonnés relativement peu nombreux (graphique 6). Les taux moyens d'utilisation de la capacité n'ont pas changé eux non plus : environ la moitié des entreprises tournent à 80 % ou plus de leur capacité, alors que près du quart se situent toujours à 50 % ou moins de leur cadence (graphique 7). Sans surprise, les intentions d'embauche ont plongé en raison du durcissement des restrictions imposées pour ralentir la multiplication des nouveaux cas de COVID-19 (graphique 8). Enfin, même si les entreprises s'attendent toujours à des hausses de prix et de salaires de l'ordre de 1,9 % et de 1,2 % respectivement (graphique 9) — ce qui représente une nette amélioration depuis mars —, près de la moitié des répondants croient toujours que les prix et les salaires baisseront ou ne bougeront pas dans la prochaine année (graphiques 10 et 11).

Graphique 4



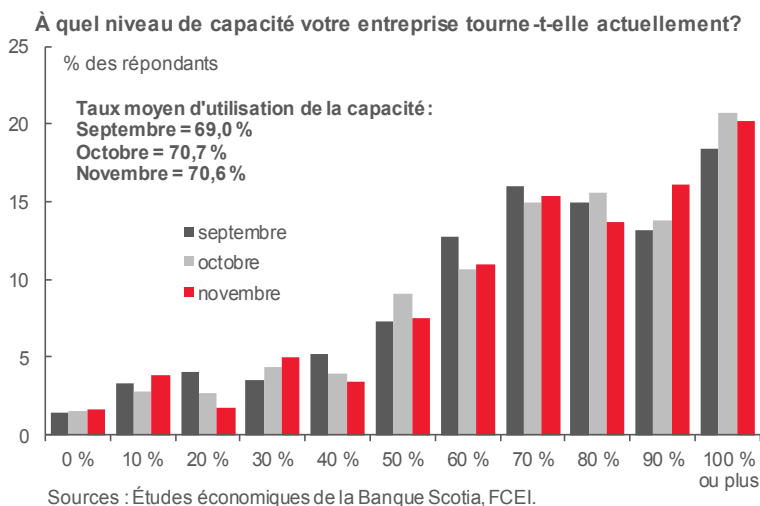
Graphique 5



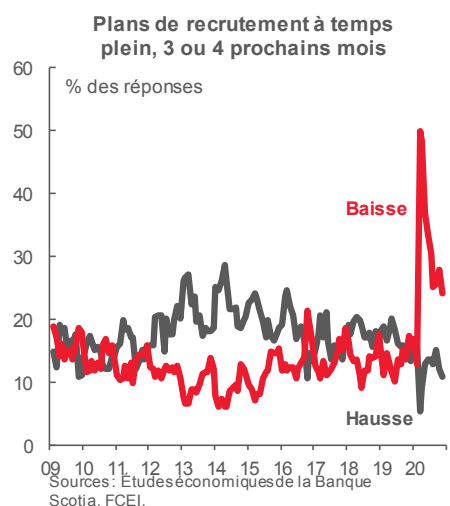
Graphique 6



Graphique 7

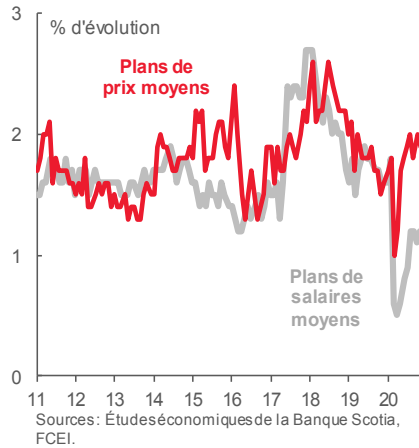


Graphique 8



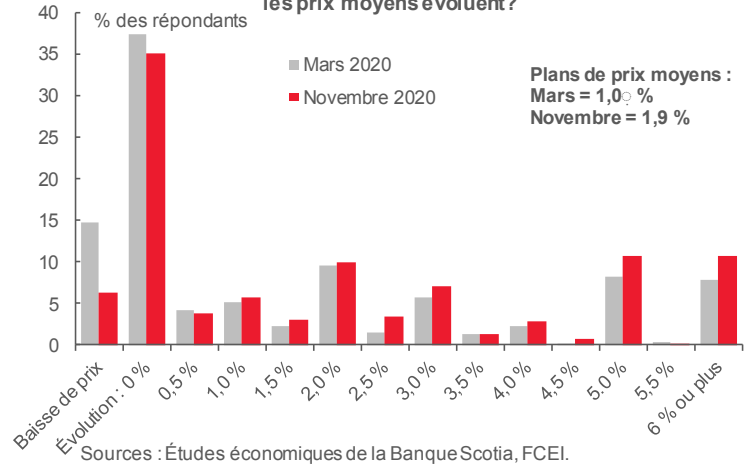
Graphique 9

#### Variations attendues des salaires et des prix dans la prochaine année



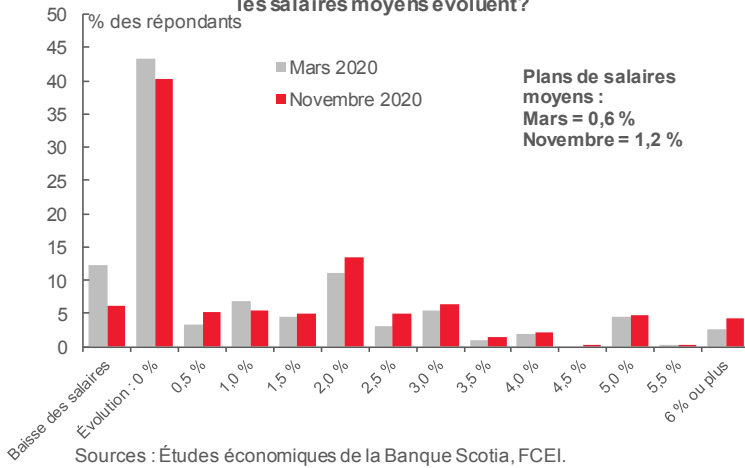
Graphique 10

#### Dans la prochaine année, dans quelle mesure vous attendez-vous à ce que les prix moyens évoluent?



Graphique 11

#### Dans la prochaine année, dans quelle mesure vous attendez-vous à ce que les salaires moyens évoluent?



Le présent rapport a été préparé par Études économiques Scotia à l'intention des clients de la Banque Scotia. Les opinions, estimations et prévisions qui y sont reproduites sont les nôtres en date des présentes et peuvent être modifiées sans préavis. Les renseignements et opinions que renferme ce rapport sont compilés ou établis à partir de sources jugées fiables; toutefois, nous ne déclarons ni ne garantissons pas, explicitement ou implicitement, qu'ils sont exacts ou complets. La Banque Scotia ainsi que ses dirigeants, administrateurs, partenaires, employés ou sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, en cas de perte directe ou consécutive découlant de la consultation de ce rapport ou de son contenu.

Ces rapports vous sont adressés à titre d'information exclusivement. Le présent rapport ne constitue pas et ne se veut pas une offre de vente ni une invitation à offrir d'acheter des instruments financiers; il ne doit pas non plus être réputé constituer une opinion quant à savoir si vous devriez effectuer un swap ou participer à une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. L'information reproduite dans ce rapport n'est pas destinée à constituer et ne constitue pas une recommandation de swap ou de stratégie de négociation comportant un swap au sens du Règlement 23.434 de la Commodity Futures Trading Commission des États-Unis et de l'Appendice A de ce règlement. Ce document n'est pas destiné à être adapté à vos besoins individuels ou à votre profil personnel et ne doit pas être considéré comme un « appel à agir » ou une suggestion vous incitant à conclure un swap ou une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. La Banque Scotia peut participer à des transactions selon des modalités qui ne concordent pas avec les avis exprimés dans ce rapport et peut détenir ou être en train de prendre ou de céder des positions visées dans ce rapport.

La Banque Scotia et ses sociétés affiliées ainsi que tous leurs dirigeants, administrateurs et employés peuvent périodiquement prendre des positions sur des monnaies, intervenir à titre de chefs de file, de cochefs de file ou de preneurs fermes d'un appel public à l'épargne ou agir à titre de mandants ou de placeurs pour des valeurs mobilières ou des produits dérivés, négocier ces valeurs et produits dérivés, en faire l'acquisition, ou agir à titre de teneurs de marché ou de conseillers, de courtiers, de banques d'affaires et/ou de maisons de courtage pour ces valeurs et produits dérivés. La Banque Scotia peut toucher une rémunération dans le cadre de ces interventions. Tous les produits et services de la Banque Scotia sont soumis aux conditions des ententes applicables et des règlements locaux. Les dirigeants, administrateurs et employés de la Banque Scotia et de ses sociétés affiliées peuvent siéger au conseil d'administration de sociétés.

Il se peut que les valeurs mobilières visées dans ce rapport ne conviennent pas à tous les investisseurs. La Banque Scotia recommande aux investisseurs d'évaluer indépendamment les émetteurs et les valeurs mobilières visés dans ce rapport et de faire appel à tous les conseillers qu'ils jugent nécessaire de consulter avant de faire des placements.

**Le présent rapport et l'ensemble des renseignements, des opinions et des conclusions qu'il renferme sont protégés par des droits d'auteur. Il est interdit de les reproduire sans que la Banque Scotia donne d'abord expressément son accord par écrit.**

<sup>MD</sup> Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

La Banque Scotia, de pair avec l'appellation « Services bancaires et marchés mondiaux », est une dénomination commerciale désignant les activités mondiales exercées dans le secteur des services bancaires aux sociétés, des services bancaires de placement et des marchés financiers par La Banque de Nouvelle-Écosse et certaines de ses sociétés affiliées dans les pays où elles sont présentes, dont

Scotiabank Europe plc; Scotiabank (Ireland) Designated Activity Company; Scotiabank Inverlat S.A., Institución de Banca Múltiple, Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V., Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Scotia Inverlat Derivados S.A. de C.V., lesquelles sont toutes des membres du groupe de la Banque Scotia et des usagers autorisés de la marque Banque Scotia. La Banque de Nouvelle-Écosse est constituée au Canada sous le régime de la responsabilité limitée et ses activités sont autorisées et réglementées par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. Au Royaume-Uni, les activités de La Banque de Nouvelle-Écosse sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et assujetties à la réglementation de la Financial Conduct Authority et à la réglementation limitée de la Prudential Regulation Authority. Nous pouvons fournir sur demande les détails du périmètre de l'application, à La Banque de Nouvelle-Écosse, de la réglementation de la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni. Les activités de Scotiabank Europe plc sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et réglementées par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni.

Les activités de Scotiabank Inverlat, S.A., de Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V., de Grupo Financiero Scotiabank Inverlat et de Scotia Derivados, S.A. de C.V. sont toutes autorisées et réglementées par les autorités financières du Mexique.

Les produits et les services ne sont pas tous offerts dans toutes les administrations. Les services décrits sont offerts dans les administrations dont les lois le permettent.